



ON VOUS CROIT

On vous croit s'inscrit dans une actualité brûlante, celle du combat des mères pour protéger leurs enfants de leurs pères abusifs. Un combat qui se heurte trop souvent à l'agenda du système judiciaire, laissant les victimes dans un terrible désarroi. En reconstituant une audience en temps réel, Charlotte Devillers et Arnaud Dufey signent un film clinique et glaçant, d'une puissance déconcertante !

FICHE TECHNIQUE

Réalisé par:

**Arnaud Dufey,
Charlotte Devillers**

Interprété par:

Myriem Akheddiou

Distributeur:

O'Brother

Langue: **Français**

Pays d'origine:

Belgique

Année: **2025**

Durée: **01 h 18**

Version:

Version française

Date de sortie:

12/11/25

Aujourd'hui, Alice se retrouve devant une juge et n'a pas le droit à l'erreur. Elle doit défendre ses enfants, dont la garde est remise en cause. Pourra-t-elle les protéger de leur père avant qu'il ne soit trop tard ? Le pari du film est risqué. Reconstituer, en un peu plus d'une heure, une audience en temps réel dans le bureau d'une juge au tribunal de la jeunesse. Six personnes sont présentes dans la pièce : la mère, Alice (bouleversante Myriem Akheddiou), le père (inquiétant Laurent Capelluto), leurs avocats respectifs, celui des enfants et la juge. Les enfants, qui ont souhaité ne pas être présents, sont pourtant au centre de la conversation, car ce qui occupe leurs parents et les professionnels de la justice aujourd'hui est de savoir si oui ou non leur père aura le droit de récupérer leur garde. Mais cette décision se heurte à une autre, car une plainte a par ailleurs été déposée contre le père au tribunal correctionnel. Une procédure pénale est en cours, mais aucune peine n'a encore été prononcée. La juge de la jeunesse doit donc trancher sans disposer des conclusions de l'enquête et donc, supposément, s'en tenir au principe de présomption d'innocence... La justice est lente, les dossiers souvent coincés dans les dédales de l'administration judiciaire.

Et pendant ce temps, les victimes endurent leurs traumatismes et redoutent les verdicts à venir.

En très peu de temps, Charlotte Devillers et Arnaud Dufey parviennent à rendre compte de toute la complexité de la justice belge, de sa surcharge aussi, et de la détresse humaine qu'elle engendre malgré elle. Dans leur volonté de recréer des conditions proches du réel, les cinéastes ont demandé à de vrais avocats de tenir leurs rôles et de défendre leurs clients comme s'il s'agissait de cas concrets. Chaque personne prend la parole, l'une après l'autre, pour exposer son point de vue sur la situation, défendre sa position, sa vérité. Ce que nous apprenons des faits en question se révèle au fur et à mesure des différentes prises de parole. Les plans sont longs, pour laisser le temps à l'écoute, donner à cette parole l'occasion de se déployer et faire son trajet dans notre imaginaire.

L'histoire du cinéma nous a habitués aux films de procès tonitruants et théâtraux, où joutes verbales et interpellations des jurés s'accompagnent de denses mouvements de caméra, mais bien peu à ce lieu clos, le bureau d'une juge, qui décline avec lui un minimalisme déconcertant. Chaque discours se doit d'être mesuré, chaque émotion tempérée, aucun débordement n'est autorisé. Il est demandé à chaque participant de ne pas s'emporter, d'attendre sagement son tour pour s'exprimer. Quand vient celui d'Alice — un monologue de 25 minutes aussi impressionnant en termes de jeu d'actrice qu'impactant en termes de sens —, nous restons tout simplement pendus à ses lèvres, à cette révolte intérieure qu'elle tente malgré elle de ne pas répandre. Et quelle gageure de demeurer digne quand la colère et l'injustice nous consomment au plus profond de notre chair.

Alicia Del Puppo, les Grignoux

